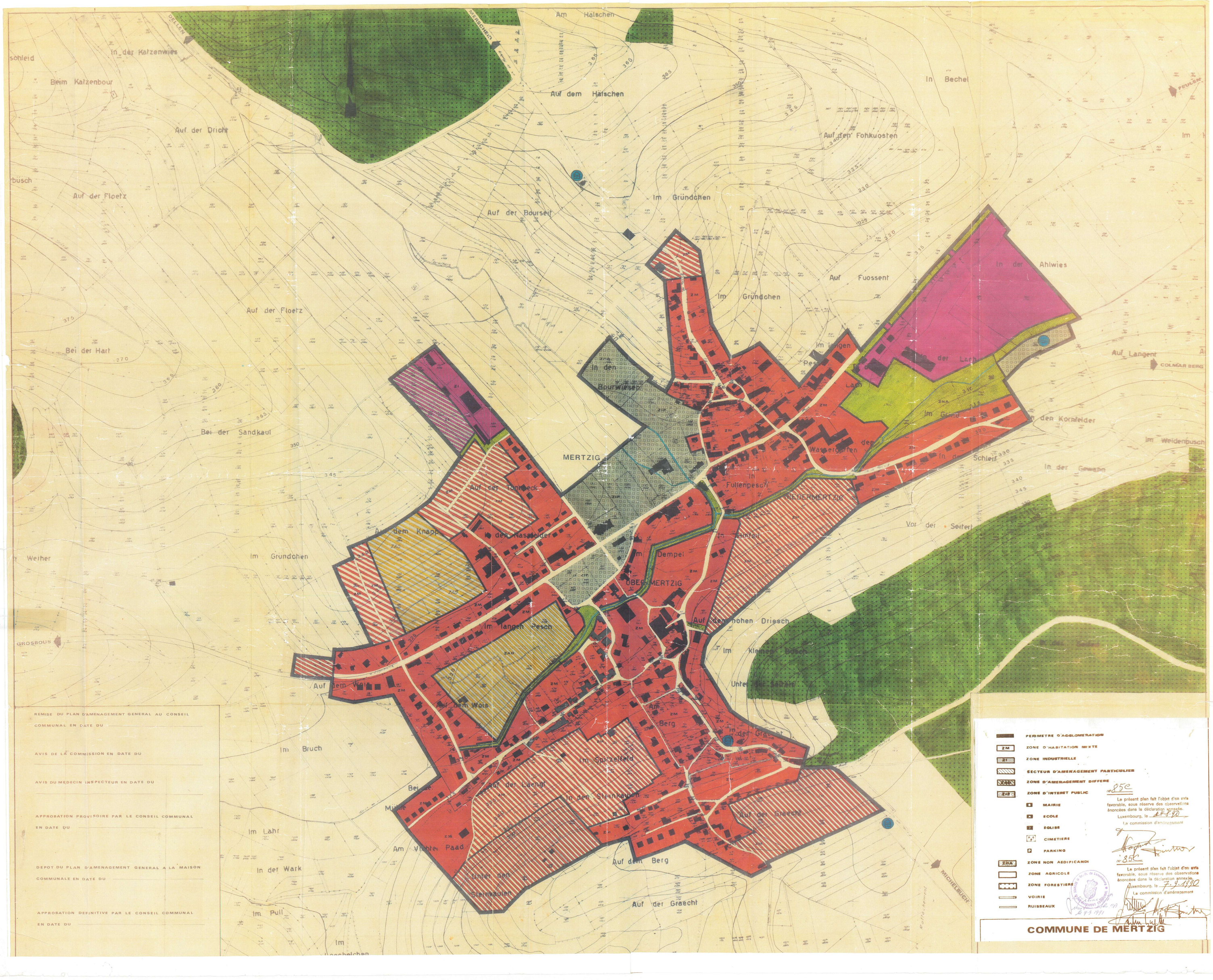

REMISE DU PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL AU CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU

AVIS DE LA COMMISSION EN DATE DU

AVIS DU MEDECIN INSPECTEUR EN DATE DU

APPROBATION PROVISOIRE PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU

DEPOT DU PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL A LA MAISON COMMUNALE EN DATE DU

APPROBATION DEFINITIVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU

- PERIMETRE D'AGGLOMERATION
- ZM — ZONE D'HABITATION MIXTE
- ZIP — ZONE INDUSTRIELLE
- ZAD — SECTEUR D'AMENAGEMENT PARTICULIER
- ZAD — ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE
- ZUP — ZONE D'INTERET PUBLIC
- M — MAIRIE
- E — ECOLE
- E — EGLISE
- CIMETIERE
- P — PARKING
- ZNA — ZONE NON AEDIFICANDI
- ZONE AGRICOLE
- ZONE FORESTIERE
- VOIRIE
- RUISSEAUX

N° 85c

Le présent plan fait l'objet d'un avis favorable, sous réserve des observations énoncées dans la déclaration annexée.

Luxembourg, le 6-8-70

La commission d'aménagement

N° 85c

Le présent plan fait l'objet d'un avis favorable, sous réserve des observations énoncées dans la déclaration annexe ci-jointe.

Luxembourg, le 7.9.1970

La commission d'aménagement

COMMUNE DE MERTZIG